

120<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

# COUPE GORDON BENNETT



20 AU 22 JUIN 2025

UN ÉVÉNEMENT HISTORIQUE

*Circuit d'Auvergne, France*



Contact : [ecurie-auvergne@orange.fr](mailto:ecurie-auvergne@orange.fr) | +33 (0) 6 80 12 69 02



## LA COUPE GORDON BENNETT REVIENT LES 20, 21 ET 22 JUIN 2025 EN AUVERGNE POUR SON 120° ANNIVERSAIRE !

Une réédition du parcours original de 1905, un véritable village Gordon Bennett aux airs de la Belle Époque, une exposition inédite et unique sur l'histoire de la Coupe Gordon Bennett prendront place sur le circuit de Charade.

Prémices et événements majeurs dans l'histoire du sport automobile, la Coupe Gordon Bennett a marqué un tournant et tient une part importante dans l'Histoire de notre territoire. **137 kms de parcours au cœur du Puy-de-Dôme**, et qui ont engendré la création de grandes courses automobiles : des Grands Prix de l'ACF aux actuels Grands Prix F1.

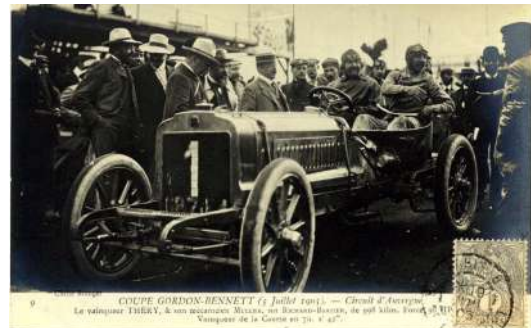
### LE MOT DU PRÉSIDENT ÉCURIE AUVERGNE

« L'Auvergne est une terre d'accueil du sport automobile et de l'industrie automobile naissante et des débuts de la compétition. En témoigne l'innovation des Frères Michelin en 1889 avec l'apparition du pneumatique, la Coupe Gordon Bennett 1905 et le Circuit de Charade mondialement connu.

Il est donc évident que pour le 120° anniversaire de la Coupe Gordon Bennett, notre comité se devait de recevoir les collectionneurs et amateurs d'ancêtres automobiles pour cette commémoration.

Au plaisir de rouler ensemble. »

Jean-Claude Mathieu.



### UN WEEK-END SUR LES TRACES DE LA COUPE GORDON BENNETT

Dans un cadre mythique, le **circuit de Charade**, le programme a été pensé et conçu pour faire vivre **une expérience hors du temps**.

Expositions, conférences, décors, atmosphère, de quoi ramener un petit bout de la Belle Époque et de la Coupe Gordon Bennett en 2025 !

Un programme qui ravira le plus grand passionné au plus curieux d'entre nous.





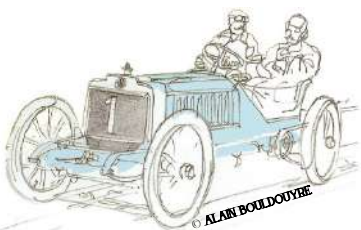
## UN ÉVÉNEMENT EN L'HONNEUR DE LA COUPE GORDON BENNETT

Un village de la Belle Époque recréé, le parcours de 1905 foulé de nouveau par les bolides de l'époque et un héritage culturel et historique mis en avant.

Le programme établi sur **3 jours** célèbre cet héritage, va à la rencontre des Puydômois pour leur faire découvrir, redécouvrir et vivre **un événement ancré dans nos racines** qui aura permis **l'innovation automobile et industrielle**, le développement d'un secteur majeur de notre territoire.

Le bagage automobile de l'Auvergne est riche et rempli d'Histoire, d'innovation, de construction et de courses automobiles.

**Ce retour aux sources de la Coupe Gordon Bennett invite aux rendez-vous tous les passionnés de mécaniques anciennes, les curieux, les familles pour célébrer cet événement.**



© ALAIN BOULDOUYRE  
Théry, vainqueur de la Coupe Gordon Bennett 1905, sur Richard Branson, aux côtés de la France (bleu clair).

### UN PROGRAMME SUR 3 JOURS

#### - VENDREDI 20 JUIN -

- 14h00 : Accueil au village Gordon Bennett
- 16h00 : Visite de Vulcania
- 17h30 : Présentation du parcours
- 18h30 : Apéritif de bienvenue
- 19h30 : Dîner

#### - SAMEDI 21 JUIN -

- 7h30 : Rendez-vous sur le circuit de Charade
- 8h30 : Départ de Laschamps pour le parcours original de la Coupe Gordon Bennett
- 12h30 : Pique-nique
- 18h00 : Arrivée sur le circuit de Charade
- 20h00 : Soirée de gala au Casino de Royat

#### - DIMANCHE 22 JUIN -

- 9h30 : Visite de l'Aventure Michelin et exposition de Mr. Jean OZIOL
- 12h00 : Déjeuner au village Gordon Bennett
- 14h30 : Tours de découverte du circuit de Charade & Départ « Le Mans »
- 17h30 : Pot de clôture



© ALAIN BOULDOUYRE

### LA COUPE GORDON BENNETT EN QUELQUES CHIFFRES

6 éditions dont **4 en France**  
La dernière se déroulant sur le circuit d'Auvergne

**7 nations** engagées en 1905

**18 participants** en 1905

**137 kms** sur le circuit d'Auvergne

**+ de 80 000 spectateurs** en 1905

### 4 VICTOIRES FRANÇAISES



© ALAIN BOULDOUYRE  
Pope Toledo : aux côtés de l'Amérique (orange).

**TARIF UNIQUE : 780€ TTC**  
Incluant : administration, roulages, repas, activités, pack pilote

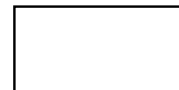


## **Demande de participation au 120<sup>e</sup> anniversaire de la Coupe Gordon Bennett**

Document à nous retourner rempli et signé accompagné du règlement.

- **par courrier** : Écurie Auvergne, 2 rue d'Alembert, 63510 AULNAT, France
- **par mail** : ecurie-auvergne@orange.fr

**Les demandes de participation se clôturent le 20 mai 2025.**



### **CHAUFFEUR**

PRÉNOM	.....
NOM	.....
MAIL	.....
TÉLÉPHONE PORTABLE	.....
ADRESSE	.....
VILLE	.....
CODE POSTAL	.....
PAYS	.....
DATE DU PERMIS DE CONDUIRE	.....
N° DU PERMIS DE CONDUIRE	.....
COMPAGNIE D'ASSURANCE	.....
N° DE CONTRAT ASSURANCE	.....

### **MÉCANICIEN OU 1<sup>er</sup> PASSAGER**

PRÉNOM	.....
NOM	.....
MAIL	.....
TÉLÉPHONE	.....



## VÉHICULE

MARQUE DU VÉHICULE	.....
ANNÉE DE CONSTRUCTION	.....
MODÈLE	.....
PAYS ORIGINE CONSTRUCTEUR	.....
MARQUE DU MOTEUR	.....
PUISSANCE H.P.	.....
CYLINDRÉE	.....
NOMBRE CYLINDRES	.....
TYPE CARROSSERIE	.....
NOMBRE DE PLACES	.....
IMMATRICULATION	.....

L'inscription à l'événement comprend : les repas (collations, déjeuners du samedi et dimanche, dîners du vendredi et samedi), le pack pilote (et copilote) (plaque, stickers, roadbook et goodies), les photos et vidéos de l'événement, les engagements et animations prévus, la soirée de gala.

### **Historique du véhicule (merci de joindre une photo de l'automobile) :**

.....  
.....  
.....



## TARIFS

**PARTICIPATION FORFAITAIRE AUX FRAIS D'ENGAGEMENT**  
**Aucune prestation ne pourra être déduite des frais d'engagement**



**UN VÉHICULE + 2 PERSONNES**

*Du vendredi 14h à dimanche 18h*

**780 € TTC**

Les repas enfants, invités et autres prestations seront encaissées auprès des intéressés immédiatement pendant la manifestation.

**CHOIX DU PAIEMENT :**

*Les sommes seront encaissées à la réception des documents.*

**PAR VIREMENT BANCAIRE**

Le transfert bancaire doit s'effectuer en €, en spécifiant la raison du transfert :

**INSCRIPTION 120 ANS COUPE GORDON BENNETT.**

IBAN : FR76 1680 7003 0500 5197 6051 646

BIC : CCBPFRPPGRE

**PAR CHÈQUE BANCAIRE**

Ordre à indiquer : Écurie Auvergne

J'accepte de me conformer aux consignes et règlements, ci-joints, de cette balade touristique dont je reconnais avoir pris connaissance.

Je dégage de toutes responsabilités les organisateurs et m'engage à ne poursuivre aucune action envers les organisateurs ou assimilés.

Date .....

Signature, mention « lu et approuvé »



## **CONSIGNES ET RÈGLEMENT**

### **ARTICLE 1 : GÉNÉRALITÉS**

Pour fêter le 120<sup>e</sup> anniversaire de la Coupe Gordon Bennett, l'association Écurie Auvergne et le comité Gordon Bennett organisent les 20, 21 et 22 juin 2025 une balade touristique sur le parcours originel pour véhicules d'époque (ancêtres, vétérans) sans aucun esprit de compétition et sous l'appellation :

#### **Coupe Gordon Bennett 120<sup>e</sup> anniversaire**

Objet de cette balade : participer pour le plaisir de se retrouver et de rouler ensemble.

### **ARTICLE 2 : VÉHICULES ADMIS ET TENUE D'ÉPOQUE**

Véhicules des origines à 1918.

50 véhicules seront admis.

Clôture des demandes de participation le 20 mai 2025.

Tous les véhicules anciens, en parfait état d'origine ou restaurés sans modification de cet état, respectant l'authenticité du modèle présenté.

Dans la mesure du possible, une tenue d'époque est souhaitée pour le parcours.

Les organisateurs pourront accepter ou refuser une demande de participation sans avoir à justifier de leur décision.

### **ARTICLE 3 : PERMIS DE CONDUIRE – CODE DE LA ROUTE**

Chaque équipage s'engage à se confirmer aux prescriptions du code de la route (adaptable aux véhicules anciens), des arrêtés municipaux des communes traversées, des articles de cette consigne et des décisions des organisateurs.

Permis de conduire et assurance obligatoire pour les chauffeuses et chauffeurs, à présenter lors de votre accueil.



## ARTICLE 4 : PROGRAMME

Sous réserve de modifications imposées par des éléments importants de dernières minutes.

<b>VENDREDI 20 JUIN</b>	14H	ACCUEIL CIRCUIT CHARADE	VILLAGE
	14H – 17H30	CONTRÔLE ADMINISTRATIF	VILLAGE
		PESAGE	VILLAGE
		MISE EN PARC	VILLAGE
		VISITE DE VULCANIA	VULCANIA
	17H30	PRÉSENTATION PARCOURS	VILLAGE
18H30	POT DE BIENVENUE – CONSIGNES	VILLAGE	
19H30	SOIRÉE BUFFET	VILLAGE	
<b>SAMEDI 21 JUIN</b>	7H30	RDV SUR CIRCUIT	VILLAGE
		COLLATION	VILLAGE
		MISE EN ROUTE TOUS NIVEAUX	VILLAGE
	8H	SORTIE CIRCUIT	
	8H30	DÉPART LASCHAMPS	PARCOURS
	12H30	PIQUE-NIQUE GORDON	PARCOURS
	18H	ARRIVÉE SUR CIRCUIT ET MISE EN PARC	VILLAGE
	20H	DÎNER DE GALA – CASINO DE ROYAT	ROYAT
<b>DIMANCHE 22 JUIN</b>	9H30	VISITE DE L'AVENTURE MICHELIN	CLERMONT-FERRAND
		EXPOSITION PAR JEAN OZIOL	
	12H	DÉJEUNER	VILLAGE
	13H45	MISE EN PRÉ-GRILLE	CIRCUIT
		PRÉSENTATION AU PUBLIC	CIRCUIT
	14H30	2/3 TOURS DÉCOUVERTE DU CIRCUIT	CIRCUIT
17H30	POT DE CLÔTURE	VILLAGE	

Les remorques, porte-voitures ou camions seront stationnés sur un emplacement réservé jusqu'au lundi matin, dans l'enceinte du circuit.

**Vitesse limitée à 30 km/h dans l'enceinte du circuit.**

## ARTICLE 5 : ASSURANCE

Conformément aux prescriptions des décrets 2006 554 du 16/05/2006, une police d'assurance Responsabilité Civile AXA BORDE actuellement en cours est souscrite par les organisateurs pour garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'organisation.





**ARTICLE 6 : PARTICIPATION AUX FRAIS D'ENGAGEMENT**

*Voir fiche de demande de participation*

**Les frais de participation sont forfaitaires et ne sont pas fractionnables.**

Il ne s'agit que d'une participation aux frais de la manifestation Gordon Bennett 120<sup>e</sup>, repas, visites, conférences et autres s'y rattachant.

Les repas invités et autres prestations seront encaissés auprès des intéressés, immédiatement pendant la manifestation.

**ARTICLE 7 : HÉBERGEMENT**

L'hébergement est libre de choix et sous la seule responsabilité des participants.

Le Comité Gordon Bennett peut vous guider dans votre recherche en vous conseillant 4 hébergements que nous recommandons habituellement et à proximité du circuit de Charade :

- Hôtel « Le Princesse Flore \*\*\*\*\* » : 04 73 35 63 63 / [contact@princesse-flore-hotel.com](mailto:contact@princesse-flore-hotel.com)
- Hôtel « Le Radio \*\*\* » : 04 73 30 87 83 / [resa@hotel-radio.fr](mailto:resa@hotel-radio.fr)
- Hôtel « Le Chatel \*\* » : 04 73 29 53 00 / [info@hotel-lechatel.com](mailto:info@hotel-lechatel.com)
- Hôtel « Le Royal Saint-Mart \*\*\* » : 04 73 35 80 01 / [contact@hotel-auvergne.com](mailto:contact@hotel-auvergne.com)

**ARTICLE 8 : EN CAS DE FORFAIT**

Notifié par écrit avant le 5 juin 2025, 50% du montant de la participation sera remboursé.

Au-delà du 5 juin 2025, aucun remboursement ne pourra être réclamé ou exigé par qui que ce soit (engagement financier auprès de nos prestataires).

**ARTICLE 9 : RESPONSABILITÉ**

Tout participant à cette manifestation à quelques titres que ce soit, ne pourra engager une procédure à l'encontre du ou des organisateurs, assimilés et de leurs partenaires.

**Écurie Auvergne  
Le Comité Gordon Bennett**

Signature précédée de la mention  
« Lu et approuvé »